



PRÉSERVONS LA VIE DE NOTRE CAMPAGNE

Association
Préserveons la
Vie de notre
Campagne
APREVICA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25/01/2024

L'assemblée générale s'est déroulée à la salle des fêtes de Tugeras Saint Maurice à partir de 20 h, en présence d'une trentaine de personnes.

Le président Bernard Largeau commence la séance en remerciant les personnes présentes, en nommant les personnes excusées et demande d'avoir une pensée pour Monsieur Furet, très actif au sein de l'association, décédé en 2023.

Monsieur le Maire, en congé, est représenté par la première adjointe, Agnès Largeau.

Suite à l'ordre du jour :

- BILAN FINANCIER au 31/12/23 et présenté par le trésorier Max Bouyer
 - . recettes = 870,00 euros
 - . dépenses = 188,44 euros
 - . bénéfice = 681,56 euros
 - . report de 2022 = 404,09 euros Solde au 31/12/23 : 1085,65 euros.

Remerciement à la CDC qui nous a versé 500 euros le 15/01/24.

- RENOUVELLEMENT du BUREAU : le bureau reste inchangé.
- ACTIONS à MENER en 2024

Intervention du Maire de Vanzac, Mr Raphaël Georgeon, qui nous conseille de prendre contact avec un avocat rapidement.

Il explique les démarches des communes faites autour des zones d'accélération des ENR avant le 31/12/23, pour ensuite définir des zones d'exclusion en 2024.

Intervention d'un membre de « Vigi-Éole » de Reignac, ainsi que d'un membre de « Pas de Vent en Haute Saintonge » d'Allas Bocage, qui luttent très activement depuis de nombreuses années contre l'installation d'éoliennes.

Ils nous font part de leurs expériences et conseils : il faut mobiliser sans cesse la population par des actions continues (questionnaires et pétitions proposés à chaque famille de la zone concernée). Nous devons recueillir le maximum de signatures pour constituer un dossier à transmettre à l'avocat. Comme nous l'avons instauré au début de notre action, nous devons insister et formuler l'impact de l'éolien sur la biodiversité (faune et flore), la proximité et les effets néfastes sur le centre équestre et les habitations.

Nous attendons toujours une réponse du Ministère des Armées concernant la gêne causée par les éoliennes sur les systèmes radars.

A prendre en compte aussi la motion établie par Vigi-Éole qui nous inclue dans le périmètre de 30 km autour de la centrale du Blayais.

Prochainement nous allons proposer une réunion du conseil d'administration pour décider des nouvelles actions à mener.

Clôture de l'assemblée avec le partage de la galette et le verre de l'amitié.

Secrétaire de séance : Brigitte Chalom